



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Quel avenir pour l'agriculture en montagne ?

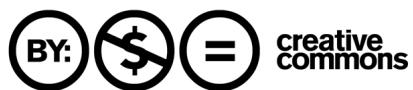
F. Bel

Citer ce document / Cite this document :

Bel F. Quel avenir pour l'agriculture en montagne ?. In: Économie rurale. N°128, 1978. Ecologie et société - 3e partie. pp. 4-6;
doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1978.2597>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1978_num_128_1_2597

Fichier pdf généré le 08/05/2018



Résumé

Dans ce texte, d'auteur rappelle îles processus d'évolution de l'agriculture française et tout spécialement le double mouvement actuel d'industrialisation et de régression.

Les zones de montagne sont particulièrement frappées par l'exode et la diminution de la vie sociale. Pour y pallier, l'Etat développe une politique de compensation des handicaps naturels. Poussée au bout, la 'logique de cette compensation conduit à des dépenses élevées et croissantes pour l'Etat. D'autres voies sont-elles possibles ? Des expériences ponctuelles semblent l'attester : élevage extensif, développement des produits accompagnés de label, réinstallation de citadins sont à examiner dans une optique qui tienne compte des effets de domination des techniques modernes.

Abstract

The future of mountain farming - In this paper the writer recalls the development processes of French farming especially the present two-fold tendency towards industrialization and regression.

Mountain regions are particularly affected by farmers leaving farming and by the growing lack of social life. To combat this the State is setting up a policy to compensate for natural handicaps. If taken to its logical conclusion this compensation leads to great and increasing expenditure for the State.

Are other means possible ? Experiments carried out at times seem to indicate that they are — intensive stock- breeding, the development of labelled products, the re-settling of city-dwellers should be examined in the light of the overwhelming importance of modern techniques.



QUEL AVENIR POUR L'AGRICULTURE EN MONTAGNE ?

F. BEL

IREP, Grenoble

Dans ce texte, l'auteur rappelle les processus d'évolution de l'agriculture française et tout spécialement le double mouvement actuel d'industrialisation et de régression.

Les zones de montagne sont particulièrement frappées par l'exode et la diminution de la vie sociale. Pour y pallier, l'Etat développe une politique de compensation des handicaps naturels. Poussée au bout, la logique de cette compensation conduit à des dépenses élevées et croissantes pour l'Etat.

D'autres voies sont-elles possibles ? Des expériences ponctuelles semblent l'attester : élevage extensif, développement des produits accompagnés de label, réinstallation de citadins sont à examiner dans une optique qui tienne compte des effets de domination des techniques modernes.

THE FUTURE OF MOUNTAIN FARMING

In this paper the writer recalls the development processes of French farming especially the present two-fold tendency towards industrialization and regression.

Mountain regions are particularly affected by farmers leaving farming and by the growing lack of social life. To combat this the State is setting up a policy to compensate for natural handicaps. If taken to its logical conclusion this compensation leads to great and increasing expenditure for the State.

Are other means possible ? Experiments carried out at times seem to indicate that they are — intensive stock-breeding, the development of labelled products, the re-settling of city-dwellers should be examined in the light of the overwhelming importance of modern techniques.

Le processus d'évolution de l'agriculture française dans les dernières décades conduit à une contraction rapide de cette activité dans les zones montagneuses. L'industrialisation accélérée de l'agriculture engendre dans ces régions une régression que connaissent d'autres fractions du territoire, mais dans des proportions moins importantes et conduisant à une situation en apparence moins alarmante.

RÉGRESSION DE L'AGRICULTURE ET ZONES DIFFICILES

L'évolution de l'agriculture se caractérise par le développement de son industrialisation (1) et la régression de la main-d'œuvre qui y est occupée. Ces phénomènes et ceux qui les accompagnent se manifestent avec

une ampleur plus ou moins grande selon les régions. On a dénommé « zones difficiles » les régions touchées les premières et le plus profondément par la régression de l'agriculture.

L'industrialisation de l'agriculture s'opère à travers la modernisation des exploitations. Elle recouvre essentiellement l'accroissement très rapide des achats de l'agriculture au secteur industriel, pour l'acquisition de matériel mécanique et motorisé, pour l'utilisation de fertilisants, produits phytosanitaires et vétérinaires. Elle recouvre aussi l'appel à des souches végétales et animales sélectionnées sur des critères de haute productivité, en liaison avec le développement des achats précédents.

L'industrialisation de l'agriculture et les problèmes de la montagne peuvent être analysés à partir de la relation entre les conditions naturelles et les techniques (2).

(1) De l'industrialisation à la régression, Colloque CNEEJA-IREP, Grenoble, 1971.

(2) A. FLEURY, A. MOLLARD. — Agriculture, système social et environnement. IREP, Grenoble, juillet 1976.

Il existe en montagne des conditions naturelles particulières, mais suffisent-elles à expliquer le mouvement de désengagement rapide de l'agriculture qui s'y produit ? Ce sont essentiellement la brièveté de la période végétative, la forte amplitude thermique entre saisons et entre le jour et la nuit, la faible épaisseur du sol et les particularités du régime des précipitations. Les espèces végétales (et indirectement animales) réalisent alors une production de matière vivante moins forte qu'en plaine d'une façon générale.

Ces conditions naturelles sont plus ou moins limitantes par rapport à diverses productions selon le type de technique employée. Les progrès agronomiques et zootecniques développés depuis le début du siècle ont largement contribué à accroître le handicap de la montagne.

Ainsi par exemple, si l'on compare les rendements des Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence à ceux de la Seine-et-Marne et de l'Ille-et-Vilaine, on constate que les écarts se sont creusés avec le temps entre les « zones difficiles » et les zones les plus « favorisées ».

	1892	1970
Indice de rendement en blé dans les Alpes de Hte-Provence (Seine-et-Marne = 100)	70	60
Indice de production de lait par vache laitière en Hautes-Alpes (Ille-et-Vilaine = 100)	110	100
Indice du poids moyen des bovins adultes abattus pour la viande dans les Hautes-Alpes (Ille-et-Vilaine = 100)	130	90

La moindre augmentation des rendements en montagne n'apparaît pas dans toute son ampleur à travers ces quelques chiffres. En effet les surfaces actuellement consacrées aux diverses productions végétales sont beaucoup plus réduites qu'il y a près d'un siècle ; celles qui restent cultivées sont les mieux situées.

La modernisation des techniques intervenues pendant toute la période a conduit à une sélection sévère au profit des terres les plus plates, faciles d'accès pour la mécanisation et la fertilisation. Le reste est retourné à l'herbe quand ce n'est pas au taillis.

Dans le même temps, la concurrence entre les producteurs situés en montagne et en plaine s'accroît : un seul marché est le lieu où s'établit le prix d'un même produit. Les productions montagnardes qui se trouvaient autrefois protégées de cette concurrence par la distance et les coûts de transport ne le sont plus du tout dans les mêmes proportions.

L'agriculture de montagne se trouve prise entre deux contraintes qui s'imposent à elle : d'un côté un progrès technique orienté vers la consommation intermédiaire de nombreux produits industriels chers et peu adaptés,

de l'autre la concurrence sur un même marché des produits fabriqués en montagne et dans d'autres zones. Il est possible d'envisager diverses manières pour faire reculer ces contraintes ; la première consiste à considérer l'évolution des techniques comme unique et inéluctable et donc à compenser les handicaps naturels.

UNE POLITIQUE DE COMPENSATION

D'emblée l'approche compensatrice a été retenue. En 1960 la loi d'orientation agricole prévoit de contrecarrer l'inégal développement des régions auxquelles s'adresse le soutien à la modernisation.

Un pas est franchi lorsqu'en 1973 la conférence annuelle gouvernement-profession sert de cadre à l'adoption de la politique montagne. Les mesures prises alors instituent une aide financière permanente et directe aux exploitations. Ce principe est d'ailleurs repris dans le règlement européen sur les zones difficiles (3).

La politique d'aide au maintien d'exploitations agricoles qui se concrétise dans ces mesures, est enserrée dans des limites étroites. En effet, sa réussite consisterait à voir en montagne la même évolution qu'en plaine, c'est-à-dire la poursuite de l'industrialisation et de la régression mais à un même et unique rythme. Dès lors la présence sociale en zone rurale continuerait de décliner et de nouvelles communes perdraient de vue toute perspective de stabilisation de leur population.

Pour que la politique de compensation permette le maintien des exploitations, il serait nécessaire de relever sensiblement le niveau de cette compensation : les exploitations les moins bien situées et les moins bien structurées devraient alors fournir un revenu agricole suffisant pour qu'une succession y soit assurée.

De plus le montant de la compensation devrait s'accroître au cours du temps non seulement pour en maintenir le pouvoir d'achat, mais pour réaliser le maintien à parité avec l'évolution (positive) du pouvoir d'achat des agriculteurs de plaine qui restent à la terre.

Il apparaît donc que pour enrayer la régression de l'agriculture en montagne, la politique de compensation représente une solution d'un coût élevé et croissant ; faute d'avoir ces caractéristiques elle ne constitue pas une solution efficace. Mais d'autres approches sont possibles dont certaines donnent lieu à des réalisations concrètes dès à présent.

D'AUTRES APPROCHES POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE

Le progrès des techniques agricoles crée pour les zones de montagne un handicap croissant dès lors qu'elles sont en concurrence avec les zones plus adaptées à ce progrès.

(3) Bulletin des Communautés Européennes, n° 5, 1975.

Envisager d'autres approches que celle d'une compensation, c'est nécessairement jeter un regard nouveau sur les techniques de production et leur mise en œuvre par les exploitations sous la forme de systèmes de production. C'est aussi recon siderer la concurrence des producteurs de montagne à l'égard de ceux d'autres zones.

— Une première variante imaginable pour le maintien de l'activité agricole en montagne est le **développement de systèmes de production extensifs modernes** (4), c'est-à-dire produisant peu à l'hectare mais peu coûteux à l'hectare. Ils donnent lieu notamment à des réalisations dans l'élevage ovin. Les limites à leur extension sont de deux ordres dans l'optique qui nous intéresse : problème foncier et viabilité sociale.

Tout d'abord la concurrence d'autres usages du sol, essentiellement pour le tourisme, conduit à un prix élevé pour le foncier et de toute façon à un coût à l'hectare qui n'est pas réduit dans les mêmes proportions que la productivité par rapport à des zones de plaine (5). Il s'ouvre donc ici un champ d'investigations, concernant le contrôle de la destination des terres et de leur prix.

D'autre part les exploitations agricoles extensives sont par définition vastes et peu nombreuses sur un territoire donné : la densité humaine ne pouvant guère être accrue par des implantations touristiques (car temporaires ou concentrées et surtout génératrices de la cherté du foncier), les conditions de vie sociale deviennent alors peu supportables.

— Une deuxième variante, ou plutôt une famille de variantes, consiste à **distendre la relation de concurrence entre les producteurs de montagne et ceux des autres régions**.

La création de marchés captifs peut s'avérer efficace : c'est par exemple ce que vise et réussit parfois la politique de label. Le développement de cette démarche peut s'imposer spontanément comme en Corse où certains produits de l'élevage sont vendus systématiquement à travers les commandes des parents ou voisins émigrés sur le continent. Le plus souvent il faut de longs efforts pour mettre en place l'organisation collective (production et distribution) qui permet de valoriser un produit. Les difficultés concernent le choix du produit comme sa commercialisation ; ainsi les petits fruits sont souvent un recours auquel pensent les agriculteurs de montagne, ils sont eux aussi actuellement l'objet d'essais de mécanisation... (6). Dans la commercialisation, la vogue pour les produits naturels

(4) M. MAZOYER. Possibilités et conditions de développement des systèmes de production extensifs dans la CEE. Informations internes sur l'agriculture. CEE, n° 72, avril 1971.

(5) Ainsi par exemple la productivité par hectare en élevage ovin extensif (1 à 1,5 tête/ha) semble bien médiocre par rapport à ce qui est réalisé en élevage intensif dans les zones de plaine voisines (10 à 15 têtes/ha). L'écart de prix du foncier entre les deux cas n'est pas du même ordre.

(6) Voir le numéro spécial de « Entreprises Agricoles », mai 1977, consacré au thème : « Que produire d'autre ? »

a fait développer une telle quantité de moyens pour accroître ces ventes que des produits effectivement de grande qualité ne reçoivent pas toujours l'accueil auquel ont droit des produits plus standardisés mais diffusés avec l'appui d'une publicité « naturante ».

— Une troisième approche pour le maintien de l'agriculture en montagne consiste à examiner des formules dans lesquelles la main-d'œuvre est rendue moins coûteuse et où il est possible de **modifier le rapport capital/travail**.

On peut ranger dans cette approche certains cas d'installation de citadins dans l'activité agricole de « réinstallation ».

● Les cas de « retraite verte » sont ceux d'actifs d'origine non agricole qui mettent à profit une retraite précoce ou anticipée pour créer une exploitation : pour eux le revenu de l'exploitation est complété par une retraite d'un montant important, ils n'ont donc pas besoin de renouveler leur force de travail sur une base purement agricole.

● Pour les jeunes qui tentent le « retour à la terre », la démarche s'accompagne souvent d'une remise en cause du mode de consommation urbain ; la sous-rémunération de la force de travail va de pair avec le développement de l'auto-consommation et la réduction du niveau de vie.

Dans ces deux premiers cas, la sous-rémunération du travail ne tarit pas pour autant les sources de main-d'œuvre prête à s'engager dans cette voie. Mais les techniques employées ne peuvent pas être très différentes de celles qui se développent dans l'ensemble de l'agriculture.

● Dans certaines expériences de réinstallation (notamment collectives), on observe que le passage l'été d'une main-d'œuvre temporaire peu payée peut autoriser des changements de technique qui réduisent le recours à la mécanisation de certains travaux (fauche, défrichement).

Ce changement de proportion entre capital et travail, même s'il n'est pratiqué que par un très petit nombre d'exploitations actuellement, correspond également à un souci plus général qui se traduit aussi par la volonté de réduire le poids des consommations intermédiaires d'origine industrielle (réduction des engrains...) dans un nombre croissant d'exploitations.

Enfin un large champ de possibilités est ouvert à terme par l'aboutissement des recherches menées dans certains domaines techniques, ainsi les travaux sur la productivité des alpages et le comportement des ovins (7), sur l'utilisation de la garrigue (8) et sur la recherche et réhabilitation de races rustiques (9).

(7) CTGREF-INERM, Grenoble.

(8) CEPE, Montpellier.

(9) INRA, Génétique des petits ruminants.